

## CONSTATATIONS SPÉCIFIQUES

5. Malgré l'intensification des incertitudes liées à la politique commerciale et la forte augmentation des droits de douane, la croissance du commerce a été plus forte que prévu au premier semestre de l'année. En octobre, les prévisions des économistes de l'OMC pour la croissance du volume du **commerce mondial des marchandises** pour 2025 ont été relevées à 2,4% (contre une estimation de 0,9% dans les perspectives provisoires publiées en août), tandis que les perspectives pour 2026 ont été abaissées à 0,5% (contre une estimation de 1,8% en août), ce qui implique toujours une augmentation globale positive du commerce sur la période de deux ans couverte par les prévisions. L'anticipation des importations et la forte hausse de la demande de produits liés à l'IA, ainsi que la poursuite de la croissance du commerce pour la plupart des Membres de l'OMC, notamment les économies en développement, étaient les principaux moteurs de la croissance du commerce au premier semestre de 2025. Tant en 2025 qu'en 2026, selon les projections, l'Amérique du Nord devrait avoir une contribution négative à la croissance du volume du commerce, alors que les contributions devraient rester positives dans d'autres régions. En valeur, la croissance du commerce des marchandises pour les produits liés à l'IA a progressé de plus de 20% en glissement annuel au premier semestre de 2025, tandis que le commerce de produits non liés à l'IA a augmenté de moins de 4%. Le commerce de produits liés à l'IA représentait près de la moitié de la croissance du commerce au cours de cette période bien qu'il représente moins d'un sixième du commerce des marchandises.

6. La croissance du volume des **exportations mondiales de services commerciaux** devrait ralentir et passer de 6,8% en 2024 à 4,6% en 2025, reflétant la faiblesse de ces exportations dans le domaine des transports et des voyages. Selon les projections, les exportations de services de transport devraient progresser de 1,8% seulement en 2026, tandis que les exportations de services de voyage devraient augmenter de 4,4%. La croissance du commerce des services fournis par voie numérique en 2025 devrait être légèrement plus élevée qu'en 2024 et s'établir à 6,1%. En valeur, plusieurs économies importantes ont déclaré une croissance à deux chiffres de leurs exportations de services au premier semestre de 2025, ce qui inclut le Royaume-Uni (14%), la Chine (15%), l'Inde (12%) et le Japon (11%), tandis que les États-Unis ont également enregistré une solide croissance à un chiffre (7%).

7. Pendant la période à l'examen, les Membres de l'OMC et les observateurs auprès de l'OMC ont mis en place **331 nouvelles mesures de facilitation des échanges et 272 autres mesures commerciales et liées au commerce visant les marchandises**. La plupart de ces mesures concernaient les importations. Le commerce visé par des mesures de facilitation des échanges affectant à la fois les importations et les exportations était estimé à 2 090 milliards d'USD (ce qui est environ 1,5 fois plus que le montant de 1 441 milliard d'USD enregistré dans le dernier rapport), tandis que le commerce visé par d'autres mesures commerciales et liées au commerce mises en œuvre par les Membres de l'OMC et les observateurs auprès de l'OMC au cours de la période à l'examen était estimé à 2 966 milliards d'USD (plus de trois fois le montant de 888 milliards d'USD enregistré dans le dernier rapport). Notamment, le commerce visé par d'autres mesures commerciales et liées au commerce affectant les importations a plus que quadruplé, passant de 611 milliards d'USD dans le dernier rapport à 2 640 milliards d'USD (11,1% des importations mondiales). Les mesures à l'importation mises en place pour répondre à des faits nouveaux particuliers survenus depuis début 2025 représentaient 2 350 milliards d'USD de ce montant, soit 9,9% des importations mondiales.

8. Depuis 2009, l'**ensemble<sup>1</sup> d'autres mesures commerciales et liées au commerce relatives aux importations en vigueur** est en constante augmentation tant en valeur qu'en proportion du commerce mondial. Au 15 octobre 2025, le commerce visé par ces mesures était estimé à 4 693 milliards d'USD, soit 19,7% des importations mondiales. Cela marque une augmentation importante par rapport à 2024, année pour laquelle les mesures relatives aux importations couvraient un montant de 3 007 milliards d'USD (12,6% des importations mondiales) et reflète notamment la mise en œuvre de plusieurs nouvelles mesures tarifaires à l'importation depuis le début de l'année.

9. Pendant la période à l'examen, les Membres de l'OMC ont ouvert, en moyenne, 32,3 enquêtes en matière de mesures correctives commerciales par mois – un chiffre inférieur aux moyennes mensuelles de 36,1 et 37,3 enregistrées en 2020 et 2024. Plus de 94% de ces nouvelles enquêtes

<sup>1</sup> Cet ensemble englobe toutes les autres mesures commerciales et liées au commerce mises en place depuis 2009 et qui demeurent en vigueur.

ont été ouvertes par des économies du G-20. Le nombre moyen de clôtures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales était de 11,4 par mois, l'un des niveaux les plus faibles enregistrés depuis 2012. Les mesures correctives commerciales – en particulier les mesures antidumping – demeurent un instrument de politique commerciale essentiel pour les Membres de l'OMC, car elles représentent 46,5% de l'ensemble des mesures commerciales visant les marchandises dont il est fait état dans le présent rapport.

10. Pendant la période à l'examen, les Membres de l'OMC ont mis en place un nombre croissant de **mesures générales et de soutien économique**, bon nombre d'entre elles étant liées à des secteurs clés tels que l'environnement, l'énergie et l'agriculture. Bien que les mesures de soutien économique continuent de jouer un rôle important dans les politiques gouvernementales, il semble que, globalement, l'accent soit mis davantage sur les interventions non financières et la poursuite d'objectifs stratégiques plus larges. Les sources de données externes donnent des informations plus détaillées sur ces types de mesures.

11. Les Membres de l'OMC continuaient d'utiliser les **mécanismes de transparence des Comités SPS et OTC** pour notifier leurs mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et leurs obstacles techniques au commerce (OTC) ainsi que pour examiner et souvent résoudre leurs préoccupations commerciales spécifiques (PCS) d'une manière non contentieuse. La sécurité sanitaire des produits alimentaires était l'objectif le plus fréquemment indiqué dans les notifications SPS ordinaires présentées par les Membres de l'OMC. Pendant la période à l'examen, 79 PCS au total ont été examinées, dont 10 concernaient des problèmes persistants qui avaient été évoqués 16 fois ou plus. Le principal objectif indiqué dans la plupart des nouvelles notifications OTC ordinaires présentées par les Membres de l'OMC pendant la période à l'examen était la protection de la santé ou de la sécurité des personnes. Au total, 201 PCS ont été examinées au Comité OTC pendant la période à l'examen; 11 d'entre elles étaient des PCS "persistantes".

12. Les Membres de l'OMC ont continué de soulever des **préoccupations commerciales** dans divers comités et organes de l'OMC. Tout au long de la période à l'examen, les Comités de l'OMC sont demeurés des cadres importants pour discuter des questions liées au commerce, en permettant aux Membres de dialoguer de manière constructive au sujet de domaines suscitant ou pouvant susciter des frictions. Par exemple, au **Comité de l'agriculture**, les Membres ont posé au total 834 questions sur des questions spécifiques relatives à la mise en œuvre, des notifications individuelles, le respect des obligations de notification et les résultats obtenus dans les négociations sur l'agriculture. La plupart de ces questions (88% de celles qui portaient sur les notifications et 60% de celles qui concernaient des questions spécifiques relatives à la mise en œuvre) avaient trait aux politiques de soutien interne. Le Comité a discuté activement du sujet du transfert de technologie dans l'agriculture et a poursuivi ses discussions sur la sécurité alimentaire au titre du Programme de travail spécifique sur les préoccupations des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA) relatives à la sécurité alimentaire, et dans le cadre du processus d'examen du Comité fondé sur des questions-réponses.

13. **Dans le domaine des services**, les Membres de l'OMC et les observateurs auprès de l'OMC ont mis en place 124 nouvelles mesures entre la mi-octobre 2024 et la mi-octobre 2025, dont la plupart visaient à faciliter les échanges ou à améliorer le cadre réglementaire. Plus de la moitié de ces mesures étaient des politiques horizontales ayant une incidence sur de multiples secteurs de services et modes de fourniture, la moitié d'entre elles ayant une incidence spécifique sur le mode 3 (présence commerciale), environ un quart concernant le mode 4 (mouvement des personnes physiques) et une mesure sur cinq visant les services utilisant Internet et d'autres réseaux.

14. Les Membres de l'OMC et les observateurs auprès de l'OMC ont continué à perfectionner leurs régimes de **propriété intellectuelle (PI)**. Pendant la période à l'examen, ils ont œuvré activement au renforcement et à la modernisation de leurs systèmes de propriété intellectuelle (PI), ce qui témoigne des efforts faits aux niveaux mondial, régional et national pour aligner la gouvernance en matière de PI sur les changements technologiques et économiques.

15. Le présent rapport fait aussi le point sur plusieurs autres importantes évolutions et discussions liées au commerce, notamment dans les domaines suivants: subventions à la pêche, commerce électronique, Aide pour le commerce, marchés publics, règlement des différends, commerce et développement, facilitation des échanges, financement du commerce, micro, petites et moyennes entreprises (MPME), accords commerciaux régionaux (ACR), et commerce et environnement.